



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emaprons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN. Rédacteur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX. PARAIT TOUS LES JEUDIS

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : La santé de Notre Saint-Père le Pape Pie IX ; Sa Sainteté continue à recevoir en audience, les cardinaux, les évêques et pèlerins étrangers ; touchante allocution du vénérable Pontife aux pèlerins de Carcassonne.—Un temple dédié à Notre Dame de Lourdes sur la Rivière Bécanour, comté de Mécatie ; les âmes charitables sont invitées à contribuer à l'embellissement de cette nouvelle église, qui a été bâtie sous la direction du Révd. M. P. P. Dnlé, curé de Ste. Julie de Somerset.—Discours du Trône à l'ouverture de la troisième Session du troisième Parlement de la Province de Québec, le 19 décembre courant.—Erection au Séminaire de Québec, d'un marbre tumulaire rappelant les vertus de son fondateur Mgr de Laval.—M. l'abbé H. R. Casgrain reçoit le titre de Docteur ès-Lettres.—Ordonnations par Mgr. l'Archevêque de Québec, à la Basilique.—L'éloge d'estime et de reconnaissance offert à Son Honneur le Recorder Déry.

Causerie Agricole : L'enseignement agricole et les Cercles agricoles.

Sujets divers : Election des officiers et directeurs des Sociétés d'agriculture pour les comtés de Portneuf, Charlevoix No. 2, et Kamouraska.—Avantages de l'enseignement agricole ; difficulté à surmonter pour introduire cet enseignement dans les écoles de nos campagnes.—Les poules qui mangent leurs œufs.—Chaux pour les arbres fruitiers.—Avoine pour les jeunes moutons.—Nourrir le bétail à des heures régulières.—Quelques expériences sur la culture de la patate.—Manière de pulvériser les os destinés à l'amélioration d'un champ.—Barattage du beurre en hiver.—Avantage de donner beaucoup d'eau à boire aux vaches.—Emploi de la cendre pour la culture du blé.—Pourriture des patates.

Choses et autres : Raffinerie de sucre de betteraves à St. Hyacinthe.—L'ivrognerie aux Etats-Unis.—Le commerce de bois dans la vallée d'Outaouais.

Recettes : Savon économique au point de vue du travail.—Moyen d'empêcher la fluette ou les étoffes de fouler au lavage.—Recette pour faire de la bière de gingembre.—Moyen d'utiliser le sang.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

A LA GAZETTE DES CAMPAGNES

Le prix d'abonnement est de une piastre par an. L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, et on ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné, par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.

- Non-seulement nous prions mais nous supplions nos
- ABONNÉS RETARDATAIRES, de nous payer plus tôt !
- Nous avons grandement besoin de ce qui nous est dû
- pour rencontrer les frais de publication de la Gazette.
- La bonne récolte obtenue par les cultivateurs cette année, doit les engager non seulement à payer régulièrement
- leur abonnement, mais à nous procurer
- de nouveaux abonnés à la Gazette des Campagnes.
- Afin de commencer la seizième année de la Gazette des Campagnes, avec l'année 1878, nous donnons aujourd'hui seize pages pour compléter les 52 numéros.